

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT DES ÉLÈVES DOMICILIÉS DANS LE NORD

Élève externe ou demi-pensionnaire

Garde alternée : remplir une demande par parent

Élève interne

1^{ère} demande de transport

Changement de situation

Changement d'adresse

Changement d'établissement scolaire

Changement de régime

Doublant

ÉTAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

Nom (*en majuscules*) :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Sexe : M F

DOMICILIATION DE L'ÉLÈVE

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Mobile :

Tél. :

Parents :

Autres :

Assistant familial :

Foyer :



Seule l'adresse des parents ou du tuteur par décision de justice peut être prise en considération.



Le financement du transport des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance relève directement des services sociaux départementaux ou du foyer.

Si vous avez déménagé,
indiquez votre ancienne adresse :

ÉTAT CIVIL DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom (*en majuscules*) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Mobile :

Tél. :

Retrouvons-nous sur



regionhautsdefrance



@hautsdefrance



Région Hauts-de-France



regionhdf



region_hautsdefrance

www.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

SCOLARITÉ (à remplir par l'établissement)

Etablissement scolaire fréquenté :

Date d'entrée dans l'établissement : / /

Classe :

Codification :

Pour les lycéens,

indiquer le baccalauréat préparé (élèves de 1^{ère} et terminale) ou envisagé (élèves de 2^{nde}) :

LV 1 :

LV 2 :

Option :

En cas d'enseignement alterné (non rémunéré), merci de joindre le calendrier de présence à l'établissement scolaire.

TRANSPORT SOUHAITÉ

Bus/Autocars, Métro, Tramway

Train > gare de départ :

Si le point de départ souhaité est situé sur une autre commune que celle de l'habitation, indiquer la commune :



La transmission des pièces justificatives (justificatif récent d'adresse, livret de famille, certificat de scolarité, modalités de garde-alternée...) n'est pas obligatoire. Des contrôles a posteriori pourront être réalisés pour vérifier l'exactitude des informations fournies à la Région Hauts-de-France. En cas de manquement, la Région se réserve le droit d'interrompre le financement du transport de l'élève voire de facturer à sa famille les titres de transport utilisés à tort.

Visa et cachet obligatoires de l'établissement : Je soussigné(e),

certifie l'exactitude et le caractère sincère de tous les renseignements fournis.

Signature du représentant légal obligatoire,

Le : / /

Les modalités déterminées par la Région Hauts-de-France pour financer le transport des jeunes nordistes sont consultables sur notre site internet :

www.hautsdefrance.fr

